

l'an deux mil vingt-cinq
le vingt-six mars à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,
COSTEDOAT, CZEPCZAK, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA,
LAMIRAL, LE MOING, MILON, MUNIER, PASSET, RANCE, SANTINHO

Date de convocation
20 MARS 2025

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : M. DIOP a donné procuration à M. PASSET
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme MILON

**Date d'affichage
de la convocation**
20 MARS 2025

Absent : ./.

**Date de publication
de la délibération**
1^{er} AVRIL 2025

Mme RANCE a été élue secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 17

Votants 19

**OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 28 janvier 2025**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 17 voix « pour » et deux abstentions (Mme LE MOING, Mme RANCE),

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2025.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 1^{er} avril 2025

La Maire
Claire CHERET



La secrétaire de séance
Chantal RANCE

